



Esch-sur-Alzette, le 18. September 2024

Conférence de presse pour la rentrée académique 2024/2025

Pilier Représentation

Intro

Le pilier « Représentation » de l'ACEL représente les étudiant.e.s auprès des autorités et défend leurs droits. Dans ce contexte, l'ACEL entretient un dialogue régulier avec les ministères responsables, notamment le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, ainsi que le ministère du Travail. L'ACEL n'est cependant pas seulement active au niveau national, elle aide également les étudiant.e.s à l'étranger lorsqu'ils rencontrent des problèmes avec les autorités.

Pension

Depuis l'investiture du nouveau gouvernement à la fin de l'année dernière, la discussion autour d'une éventuelle réforme du système de retraite au Luxembourg s'est intensifiée.

L'ACEL se réjouit de l'engagement du gouvernement à inclure activement la jeune génération dans les discussions qui débiteront cet automne, car ce sont ces jeunes qui seront les plus impactés par une réforme à long terme. Après une série de premiers échanges au cours du semestre dernier avec la ministre de la Sécurité sociale, ainsi qu'avec des représentants de la CSL et de l'UEL, nous saluons l'invitation de la ministre à poursuivre des discussions approfondies en automne.

Le rôle de l'ACEL dans ce débat est de faire entendre les préoccupations des étudiant.e.s et de s'assurer qu'elles soient dûment prises en considération. Il est crucial que les jeunes ne soient pas laissés pour compte dans le cadre d'une éventuelle réforme. Nous insistons sur l'importance de réfléchir à des réformes qui s'inscrivent dans une perspective à long terme, et d'éviter de maintenir le statu quo à court terme au détriment des générations futures.

Au Luxembourg comme ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée – notamment dans les secteurs de l'ingénierie et de la médecine – devient de plus en plus préoccupante. Pour maintenir l'attractivité du Luxembourg en tant que centre d'innovation et de talent, il est essentiel de rester compétitif pour les étudiant.e.s de l'enseignement supérieur. Ainsi, l'une de nos revendications principales est de garantir la reconnaissance des années d'études comme périodes complémentaires lors du calcul de la future pension. Nous voyons dans cette réforme une opportunité de renforcer cette disposition, tout

ACEL - Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois

www.ancel.lu
contact@ancel.lu

+352 20 60 84 84-1 | Président
+352 20 60 84 84-4 | Vice – Président

2, avenue de l'Université
L-4365 Esch-sur-Alzette

BCEE LU56 0019 2100 0834 4000
No RCS F969



en l'adaptant aux nouvelles réalités de l'apprentissage tout au long de la vie. Ces périodes devraient être déterminées en fonction de la durée effective des études, sans contrainte d'âge. Il est important de préciser que, durant cette période, les étudiant.e.s ne cotisent pas et que les années d'études ne sont donc reconnues que pour le calcul de l'âge de départ à la retraite, sans impact sur le montant de la pension. Il s'agit d'un simple ajustement visant à compenser l'absence de revenu pendant la période de formation.

Bourse / Aide Financière

Un aspect important pour permettre à tous d'accéder à des études supérieures est l'Aide Financière (AideFi), versée par l'État luxembourgeois pour permettre aux étudiant.e.s, indépendamment de leur origine, de poursuivre des études, et constitue ainsi un élément essentiel du financement des études.

Dans l'accord de coalition du gouvernement, il a été convenu de réécrire la loi correspondante afin d'apporter des clarifications et des ajustements dans certains articles, tout en maintenant le principe fondamental de l'AideFi inchangé. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre l'ACEL et la ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur pour discuter des adaptations possibles en faveur des étudiants.

La ministre a déjà publiquement annoncé que les bourses seront désormais indexées chaque semestre, et non plus chaque année, une des revendications que l'ACEL avait formulées l'année dernière auprès du ministère. Une autre demande centrale de l'ACEL est d'inclure dans l'AideFi les frais liés à l'inscription, tels que les tests de langue, l'équivalence ou la traduction des diplômes. D'autres propositions de notre part sont également en cours d'examen. Nous restons confiants quant à la possibilité de parvenir à un accord avec le ministère dans un avenir proche.

La loi sur les stages

En 2023, la loi sur l'enseignement supérieur a modifié le droit aux stages, rendant obligatoire la rémunération de tous les stages étudiant.e.s, y compris ceux dans les professions réglementées. Une réforme que l'ACEL accueille favorablement, car elle favorise l'égalité entre les étudiant.e.s en leur permettant à tous de percevoir une rémunération pour leur stage. Malheureusement, cette mesure a également entraîné des difficultés pour de nombreux étudiant.e.s dans les domaines de la santé et du social, qui peinent à trouver des stages, car peu d'employeurs sont en mesure ou disposés à les rémunérer.

Après des discussions avec le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère du Travail, nous avons été ravis d'apprendre qu'une solution a été trouvée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Famille. Ce dernier prendra en charge les coûts des stages dans le secteur social, en collaboration avec les acteurs du monde du travail avec lesquels il a passé des accords. De plus, le ministère de la Santé a élaboré cette année un nouveau budget pour couvrir les coûts des stages dans le secteur de la santé.



Un autre sujet que l'ACEL a suivi concerne les problèmes liés à l'affiliation à la Sécurité Sociale pour les stages. Il existe actuellement des divergences d'interprétation entre le législateur et la CCSS concernant la loi, ce qui entraîne des situations où, par exemple, les étudiant.e.s recevant une indemnité équivalente à 30 % du salaire minimum pour des stages obligatoires doivent payer des cotisations basées sur 100 % du salaire minimum. Nous avons déjà entamé des discussions avec le ministre du Travail et la ministre de la Sécurité Sociale. Ils nous ont assuré qu'une adaptation législative serait envisagée dans un futur proche afin de résoudre ces ambiguïtés et de clarifier la situation. L'ACEL restera attentive à l'évolution de ce dossier.

Afin de mieux informer les étudiant.e.s, la Chambre des Salariés a élaboré un modèle de convention de stage pour les stages obligatoires, à la suite des nombreuses demandes que nous avons reçues. Celui-ci est désormais disponible sur notre site web, aux côtés de celui déjà existant pour les stages facultatifs. En 2020, une brochure sur les stages étudiant.e.s et les jobs d'été a été élaborée en collaboration avec la CSL. Celle-ci a maintenant été mise à jour dans une deuxième version et est désormais disponible sur notre site web en luxembourgeois et en français. Des exemplaires imprimés seront également disponibles lors de nos événements. Au cours du mois prochain, la brochure sera traduite en allemand et en anglais.

Candidature auprès de ESU

Dans le cadre de l'Objectif2028, l'ACEL a annoncé qu'elle s'engagera davantage dans les années à venir à lutter contre les inégalités acceptées au sein de l'UE auxquelles sont confrontés les étudiants luxembourgeois à l'étranger.

Un premier pas dans cette direction est la candidature de l'ACEL à l'European Students' Union (ESU), qui a été soumise aujourd'hui. Une adhésion permettra à l'ACEL de renforcer ses relations avec les autres pays de l'UE afin de traiter ces problématiques de manière optimale.

Affiliation à la sécurité sociale en Suisse

Les étudiants luxembourgeois en Suisse étaient auparavant confrontés à la limitation de deux dispenses de l'obligation de souscrire une assurance maladie en Suisse pour une durée de trois ans. Après une rencontre de l'ACEL avec la ministre de la Sécurité sociale, celle-ci a rencontré son homologue suisse. Il nous a ensuite été assuré que ce problème est désormais résolu. L'ACEL se réjouit de cette nouvelle, mais nous ne perdons pas de vue cette question et reprendrons nos efforts, si la solution ne répond pas aux exigences.



GIS

Pendant plusieurs années, l'ACEL a suivi de près la problématique des étudiant.e.s en Autriche concernant le paiement de la redevance audiovisuelle (GIS). Suite à la réforme du service public de radiodiffusion au début de cette année et à la suppression de la GIS, remplacée par une nouvelle législation, nous nous réjouissons que cette problématique soit désormais résolue pour la majorité des étudiant.e.s.

REEL – Réunion Européenne des Étudiants Luxembourgeois

La 40e édition de la Réunion Européenne des Étudiants Luxembourgeois (REEL) se tiendra cette année du 19 au 22 septembre à Cologne en Allemagne. Environ 150 étudiant.e.s y seront accueillis et participeront à un programme-cadre constitué de visites culturelles, de rencontres et d'une journée politique.

La journée politique aura lieu le 21 septembre avec le thème « Zukunft gestalten: Kompetenzen am Kontext von der Digitalisierung ». La journée sera lancée par un monologue sur le thème de la REEL, tenu par :

- Fabrice ROTH, Directeur du Lycée des Arts et Métiers

À l'occasion de son 40e anniversaire, la REEL a l'honneur d'accueillir Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri et Madame Henriette Reker, Maire de Cologne. La présidente de la REEL, Sophie Mangen, prononcera un discours sur l'histoire de la REEL, suivi par des mots de bienvenue de la part de Madame la Maire à l'égard des étudiant.e.s et invité.e.s présents.

Après le déjeuner, une table ronde sera organisée sur le thème de la REEL. Les personnes invitées à cette table ronde sont :

- Stéphanie OBERTIN, ministre de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
- Serge LINCKELS, directeur général du Digital Learning Hu
- Sylvia RIDLESPRIGE, directeur des affaires générales et des partenariats formation de la Chambre de Commerce
- Christophe LEY, professeur de mathématiques à l'Université du Luxembourg
- Kimon LENERS, président de l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL)

Lors de la journée politique, la presse est invitée à suivre le discours politique le matin et l'après-midi. Pour faciliter l'organisation, veuillez-vous inscrire par courriel à contact@acel.lu avant le 21 septembre.



Pilier Information

Intro

Le pilier "Information" représente un élément essentiel au sein de l'ACEL. Sa principale mission consiste à informer les élèves et les étudiant.e.s sur les possibilités d'études. Pour accomplir cette mission de manière optimale, l'ACEL s'engage à créer des opportunités et événements tout au long de l'année, permettant ainsi aux futur.e.s étudiant.e.s d'acquérir des informations précieuses sur la vie étudiante. Ces informations sont dispensées lors de séances d'information organisées dans divers lycées, ainsi que lors de la "Foire de l'Étudiant". De plus, l'ACEL est fière d'avoir pu mettre en place, une nouvelle fois, le "Student fir 1 Dag" pendant les vacances de pâques, dans plusieurs villes universitaires. En outre, de nouvelles éditions du "Guide du Futur Étudiant" et du "Guide du Futur Diplômé" ont été publiées pour fournir un maximum d'informations aux jeunes.

Séances d'Information

Durant l'année académique 2023/2024, l'ACEL a participé à des séances d'information dans 14 lycées différents, dans le but d'éclairer les élèves sur les opportunités offertes par les études supérieures. Notre association assure cette information au moyen d'une présentation qui couvre divers aspects, notamment les domaines d'études disponibles, les démarches administratives, l'accès aux universités, ainsi que la vie étudiante en général. Ces séances d'information sont fréquemment suivies d'une session de questions-réponses ou d'un stand informatif, offrant ainsi aux élèves la possibilité d'entrer en contact avec l'ACEL et d'accéder à nos nombreuses publications.

Entre le 14 octobre 2023 et le 13 Mai 2024, l'ACEL s'est rendue dans les lycées suivants:

Athénée de Luxembourg; Lycée de Garçons Esch; École de Commerce et de Gestion; Lycée des Arts et Métiers; Lycée du Nord; Lycée Technique Agricole; Lycée Technique du Centre; Lycée Mathias Adam; Lycée Hubert Clement; Lycée Classique de Diekirch; Lycée Technique d'Ettelbruck et une séance en ligne organisé par les comité des parents du Campus Geeseknäppchen(Lycée Michel Rodange; Lycée Aline Mayrisch; Athénée du Luxembourg)

Student fir 1 Dag

Chaque année, pendant les vacances de Pâques, l'ACEL organise, en collaboration avec ses cercles d'étudiante.e.s luxembourgeois.e.s, des excursions d'une journée dans différentes villes universitaires. Ces excursions permettent aux élèves de première de se familiariser avec la vie étudiante, la ville et l'université de leur choix, en visitant notamment les auditoriums, les bibliothèques et d'autres bâtiments universitaires. L'objectif de cet événement est de faciliter leurs choix en matière d'études futures. Tout au long de la journée, des étudiants luxembourgeois encadrent les élèves lors des visites et leur fournissent des informations de première main.

Cette année, des excursions ont été prévues dans 25 villes étudiantes de plus de 7 pays différents. Une nouveauté consistait à proposer aux futur.e.s étudiant.e.s la possibilité de bénéficier d'un



transport organisé à Paris pour la première fois. La ville de Lausanne a également été ajoutée au programme.

En tout, 18 villes ont été desservies en bus et 3 villes l'ont été en avion. Dans les 3 villes où le transport en avion a été prévu, les étudiant.e.s avaient également la possibilité de choisir leur propre mode de déplacement. Enfin, en ce qui concerne les 4 villes où l'ACEL n'a pas organisé le transport, les futur.e.s étudiant.e.s ont eu la liberté de l'organiser eux-mêmes, ce qui leur a également permis de gérer la durée de leur voyage.

Une autre nouveauté était le "Fachspezifische Sf1D". Avec l'aide de nos cercles spécialisés, nous avons pu le mettre en place et donner aux élèves un aperçu de 5 domaines d'études différents. Au total, 88 élèves ont profité de cette offre.

Au total, 535 participants ont assisté au "Student fir 1 Dag" et étaient présents à au moins une journée d'informations dans une des villes européennes proposées, telles qu'Aix-la-Chapelle, Amsterdam, Belval (Uni.lu), Berlin, Bonn, Bruxelles, Cologne, Düsseldorf, Fribourg-en-Brigau, Fribourg (CH), Heidelberg, Innsbruck, Kaiserslautern, Karlsruhe, Lausanne, Liège, Maastricht, Munich, Nancy, Paris, Sarrebruck, Strasbourg, Trèves, Vienne, Zurich.

Guide du Futur Étudiant

Chaque année, le « Guide du Futur Étudiant » est publié en collaboration avec les cercles d'étudiant.e.s.. Ce recueil d'informations s'intéresse et répond surtout aux questions suivantes:

- Quelles études sont proposées dans les différents pays?
- Quelles sont les modalités d'inscription?
- Comment trouver un logement?
- Quels évènements sont organisés par le cercle d'étudiant.e.s en question?

Outre les informations concernant les villes et les universités des cercles participants, le "Guide du Futur Étudiant" fournit des renseignements sur les études BTS ainsi que sur la Maison de l'Orientation et le Service Aides financières du MESR. De plus, le programme ERASMUS+ est expliqué en détail, offrant la possibilité d'échanges à partir de la première année d'études, si l'université d'origine le propose. Deux types de mobilité sont proposés: la mobilité d'études et la mobilité de stage.

Le "Guide du Futur Étudiant" 2024/2025 est disponible en ligne sur acel.lu/gfe et au stand de l'ACEL lors de la "Foire de l'Étudiant" les 24 et 25 octobre 2024 à Belval, ainsi que dans de nombreuses institutions telles que la BCEE (dans toutes les agences), le Service Aides financières du MESR, le CePAS, la BNL, le CIJ, l'Université du Luxembourg et la Maison de l'Orientation.



De Studenteguide

En juin 2024, l'ACEL a publié sa sixième édition du « De Studenteguide » qui a été distribuée, comme les années précédentes, à environ 4000 élèves qui ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires de l'année académique 2023/2024 au Grand-Duché de Luxembourg. Cette brochure contient des informations considérables sur les spécificités des études dans 9 pays différents, comme la contribution à la radiodiffusion en Allemagne, les zones de basses émissions en Belgique ou bien la CVEC en France etc. De plus, ce guide donne des précisions pertinentes sur le financement des études ainsi que des renseignements concernant le logement et l'assurance maladie à l'étranger.

Guide du Futur Diplômé

Le « Guide du Futur Diplômé » s'adresse à tout.e élève ou étudiant.e ayant terminé ses études secondaires ou universitaires et recherchant des informations sur leur future carrière professionnelle. Chaque année, l'ACEL publie cette brochure qui contient des informations et des conseils pour la préparation au monde du travail. Le "Guide du Futur Diplômé" couvre divers aspects, tels que la recherche d'un emploi, la rédaction d'une candidature, le financement d'un véhicule ou d'un logement, ainsi que la conduite d'entretiens d'embauche et d'autres sujets liés à la vie professionnelle. Cette brochure constitue également une source d'inspiration pour ceux souhaitant devenir indépendants ou chercheurs, en fournissant des informations sur les démarches à suivre dans ces cas.

Le "Guide du Futur Diplômé" 2023/2024 est disponible en ligne sur acel.lu/gfd et au stand de l'ACEL lors de la Foire de l'Étudiant les 24 et 25 octobre 2024 à Belval, ainsi que dans diverses institutions, notamment la BCEE (dans toutes les agences), le Service Aides financières du MESR, le CePAS, la BNL, le CIJ, l'Université du Luxembourg et la Maison de l'Orientation.

Foire de l'Étudiant

Cette année, la Foire de l'Étudiant aura lieu en présentiel le 24 et 25 octobre sur le campus de Belval, et est complétée par une plateforme digitale.

Lors de la Foire en présentiel, les élèves des classes terminales auront l'opportunité de se renseigner sur les études supérieures et la vie étudiante. Ils pourront échanger avec des représentants d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'avec des associations et des cercles d'étudiants.

Sur la plateforme numérique, les exposants auront la possibilité de se présenter à travers des vidéos préenregistrées et de mettre à disposition des visiteurs leur documentation téléchargeable. Cette plateforme sera accessible dès le 16 octobre, permettant ainsi aux élèves de s'informer virtuellement pour préparer au mieux leur visite à Belval.

Comme chaque année, l'ACEL sera présente, ainsi que ses 36 cercles membres issus de différentes villes universitaires. Tout au long de cette semaine, cet événement offrira aux élèves et étudiants l'opportunité de se renseigner sur les différentes filières d'études, les nombreuses institutions universitaires et la vie estudiantine et d'entrer en contact avec les différent.e.s exposant.e.s.



Pilier Regroupement

Intro

Le pilier « Regroupement » a comme objectif d'assembler les étudiant.e.s des différentes villes. Pour réaliser cet objectif, ce groupe de travail de l'ACEL organise chaque année plusieurs événements comme « De Studentebal », le « Quizowend » et le Tournoi de Noël.

De Studentebal

Cette année, l'ACEL a organisé la 23e édition de son événement traditionnel « De Studentebal ». Cette année jusqu'à 4000 participant.e.s ont pu se retrouver dans la rue du Bouillon. Dès la fin de la dernière édition, la planification de l'événement de cette année a été entamée afin qu'il puisse se dérouler comme d'habitude en juillet. Après des mois de planification, l'ACEL a pu mettre en place, avec ses cercles et ses partenaires, ainsi que la ville de Luxembourg, le plus grand bal étudiant.e.s en plein air du pays.

Le « De Studentebal » se distingue par son concept unique. Bien que l'organisation de l'événement incombe essentiellement à l'ACEL, les cercles membres peuvent s'inscrire au « De Studentebal » en équipes de deux ou trois pour obtenir l'un des nombreux comptoirs de l'événement. Ils peuvent alors proposer une boisson spéciale, comme un cocktail, à ce comptoir. Ce concept permet d'offrir une large panoplie de boissons et ainsi subvenir aux préférences de tous et toutes. De plus, les bénéfices générés par l'événement sont intégralement reversés aux cercles participants qui ont contribué à l'organisation. Avec cet argent, ces cercles peuvent ensuite soutenir leurs membres et leur proposer encore plus d'activités pendant l'année académique.

Cette année, 30 cercles ont participé au « De Studentebal », dont 29 ont offert un cocktail et un a proposé un barbecue aux visiteur.ses.

Avec nos musiciens, DJ Fleex&Deys et DJ Bluteck et DJ Nosi plus de 4000 personnes ont pu passer une soirée inoubliable.

Les Intercercles, le Quizowend et le Tournoi de Noël

Les Intercercles semblent également s'être remis de la pandémie cette année. Un Intercercle est un événement où plusieurs cercles d'étudiant.e.s (au moins 2 cercles et 8 personnes des cercles externes) se rencontrent pour un événement au Luxembourg ou à l'étranger. Jusqu'à présent, 20 Intercercles ont été organisés et 2 autres sont prévus d'ici jusqu'à la fin de l'année. La taille des événements varie fortement en fonction de l'organisateur et de leur popularité, de 28 participant.e.s au « Düsseldorf » à Düsseldorf à plus de 536 participant.e.s au « Saufest » à Vienne.

L'ACEL a organisé pour la sixième fois la soirée « ACEL Quiz Owend », cette fois-ci dans la maison communale à Roeser. 15 équipes composées de quatre à cinq membres s'étaient inscrites pour cette soirée qui s'est déroulée le 8 avril dernier. Environ 70 personnes ont participé, essayant de répondre



aux questions de 8 catégories, de la géographie au sport et à la science, en passant par la vie étudiante luxembourgeoise. Le comité de l'ACEL s'est également occupé du bien-être des invités. Les équipes gagnantes ont été récompensées par un bon de cadeau pour « Sport4Lux », « Zero Latency VR » et « Concept&Partners ». L'ACEL remercie les équipes pour leur participation et attend avec impatience la prochaine édition du « ACEL Quiz-Owend » en 2025.

Le Tournoi de Noël est devenu un rendez-vous fixe en fin d'année pour les étudiants luxembourgeois. Cet événement combine sport et retrouvaille – l'occasion parfaite de représenter sa ville d'étude sur le plan sportif, ainsi que de retrouver des amis partis faire leurs études dans une autre ville. La prochaine édition du Tournoi de Noël se déroulera pendant deux jours entre le 21 et 23 décembre dans les infrastructures sportives du Campus « Geeseknäppchen ». Comme chaque année, le tournoi est organisé en coopération avec la LASEL. Tandis que l'ACEL s'occupe des participants et du ravitaillement, la LASEL est responsable du bon déroulement des matchs. Les cercles des différentes villes vont s'affronter dans les disciplines telles que le football, le basketball et le volleyball. L'importance de ce tournoi ne repose pas sur l'exploit sportif mais plutôt sur la rencontre d'étudiants lors des vacances de Noël et sur l'amusement. Le tournoi n'a pas de but lucratif, le bénéfice perçu pendant les deux jours est versé chaque année intégralement en tant que dons à des associations caritatives. En 2023, l'ACEL a soutenu le projet « Trauerwee asbl » et « Ile aux Clowns asbl ». L'ACEL a fait un don de 3825,00€ à chacune de ces associations pour soutenir leurs engagements.

L'ACEL célèbre 40 ans d'engagement auprès des étudiants luxembourgeois

L'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL) s'apprête à célébrer son 40e anniversaire. À cette occasion, une séance académique aura lieu le 26 octobre 2024, au sein du European Convention Center Luxembourg, situé au Kirchberg. La célébration débutera à 16 heures par une rétrospective des activités et des accomplissements de l'ACEL depuis sa fondation en 1984 et se prolongera par un dîner. La séance comprendra également une table ronde réunissant d'anciens et actuels étudiants. Le prix pour la participation est fixé à 65€. Toutefois, un tarif réduit de 45€ est proposé aux étudiants. L'inscription est ouverte dès maintenant à tous les étudiants et anciens, via le lien suivant: <https://acel.lu/anniversaire-reservatioun/>

